

RETROCHAP

Rapport financier sur l'année 2022 à l'Assemblée Générale 2023



Les statuts de RETROCHAP stipulent dans l'article 9 relatif au rôle de l'Assemblée Générale :
« Elle délibère sur les rapports relatifs à la gestion du Comité de Direction et à la situation morale et financière de l'association ».

Le rapport sur l'activité de RETROCHAP durant l'année 2022 ainsi que le rapport de gestion (rapport moral) font l'objet de documents distincts, également soumis au vote de l'Assemblée Générale.

1. Faits marquants ayant une incidence sur les comptes de l'année 2022

Au titre de l'année écoulée il y a lieu de porter devant l'assemblée les faits marquants qu'il convient de mentionner dans le présent rapport pour la parfaite appréciation des comptes de l'année 2022.

Est-ce un fait marquant que d'avoir vécu une année normale avec des activités qui se sont déroulées sans interruption selon le programme prévu ? La question peut se poser tant les années 2020 et 2021 ont été perturbées par les restrictions liées à la crise sanitaire COVID. Et pourtant c'est bien une particularité de l'année 2022 qui s'exprime dans les données économiques de l'année écoulée. Le tableau ci-dessous en témoigne à lui seul même si la situation financière de l'association en fin d'année 2022 dépend d'autres facteurs que l'absence de pandémie.

	2020	2021	2022
Produits	19 683,10 €	22 101,69 €	59 918,03 €
Charges	17 981,63 €	24 500,93 €	53 087,25 €
Résultat	1 701,47 €	-2 399,24 €	6 830,78 €

Parmi ces facteurs, trois d'entre eux méritent d'être mis en exergue.

En premier lieu les incidences du dénouement ou de l'approche du dénouement de deux chantiers déployées dans le cadre de l'activité de restauration de véhicules bonifient très sensiblement le résultat annuel.

- D'une part, comme intégré dans le budget adopté par l'Assemblée Générale en février 2022, la vente de la Dyane est intervenue avec en contrepartie du produit de cession la reprise du coût de restauration porté à l'actif du bilan en fin 2021. Il en résulte un excédent de 3 510,89 €.
- D'autre part la restauration de la 402 touchant à sa fin il convenait de tenir compte de la valeur du véhicule en son état d'avancement de fin d'année. A cette fin une expertise a été réalisée par un cabinet agréé qui, outre la validation technique, a fourni une estimation de valorisation actuelle du véhicule. Dès lors la fidélité comptable a impliqué d'inscrire, selon un principe de prudence, au bilan de fin d'année une valeur de la 402 en son état d'avancement. Ainsi le résultat 2022 est exceptionnellement amélioré de 5 250 € quoique sans impact en trésorerie. Une nouvelle expertise aura lieu une fois la restauration achevée, avec une estimation actualisée dont les effets seront traduits dans les comptes 2023.

En second lieu l'évènement nouveau que fut, les 17 et 18 septembre derniers, l'organisation du salon de la restauration des véhicules d'époque pèse sur l'économie annuelle. Bien que bien moindre que prévu au budget l'incidence de cette manifestation ressort, en présentation dans les comptes, en charge nette à hauteur de 1 111,27 €. (Sans évaluation des consommables non utilisés et réaffectés en interne)

Enfin il faut souligner en 2022 le soutien financier significatif des collectivités locales et de l'Etat à hauteur de 3 650 € contre 300 € en 2021 et 2 150 € en 2020.

2. La présentation des comptes

La méthode d'élaboration des comptes n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes. Comme antérieurement la présentation comprend à la fois une approche synthétique et détaillée par activité ainsi que le formalisme comptable requis pour le dépôt et la justification des dossiers de subvention.

En conséquence, il est possible dans les lignes qui suivent de rendre compte de la situation financière de RETROCHAP selon trois optiques, chacune de celles-ci restituant naturellement le même résultat.

3. Les comptes de l'exercice 2022

Le résultat 2022 de RETROCHAP ressort en excédent à hauteur de 6 830,78 € contre un déficit de 2 399,24 € en 2021. Les faits marquants exposés plus haut expliquent en grande partie la forte amélioration du résultat qui cependant ne constitue pas le seul indicateur de la santé financière de l'association pour laquelle un regard élargi est requis. Ci-après à partir des données comptables à fin 2022 sont exprimés trois regards qui nourrissent et complètent l'éclairage d'ensemble.

3.1 Sur la situation bilantielle.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022 en €

Actif 30/12/2022		31/12/2021	Passif 30/12/2022		31/12/2021
Actif immobilisé	5 250,00 €		Réserves antérieures	5 627,02 €	8 026,26 €
Créances	- €	2 355,38 €	Résultat de l'exercice	6 830,78 €	- 2 399,24 €
Stocks	1 000,00 €	1 786,95 €	TOTAL DES RESERVES	12 457,80 €	5 627,02 €
Banques	6 818,30 €	8 444,78 €	Dettes	616,00 €	
Caisse	5,50 €	73,70 €	Produits Perçus d'avance	- €	7 033,79 €
TOTAL	13 073,80 €	12 660,81 €	TOTAL	13 073,80 €	12 660,81 €

Si les totaux, actif et passif, du bilan sont comparables à l'année 2021, les rubriques qui composent le bilan diffèrent sensiblement dans leur montants.

Un actif immobilisé apparaît qui correspond à la valeur comptable de la 402 en son état d'avancement de la restauration. Les débours financiers qui constituent cet actif ont été dépensés progressivement et constituent des charges des années courues depuis le début de la restauration. La valeur de 5 250 € activée n'a pas d'incidence propre sur la trésorerie en 2022.

Les créances disparaissent. Elles correspondaient en 2021 à l'acompte versé pour l'hébergement du rallye/séjour « Bretagne » intervenu en 2022. A ce titre cette charge est couverte dans le compte de résultat 2022 par les montants réglés par les participants. A noter que ce rallye/séjour aura trouvé son équilibre économique, à quelques euros près.

La nature des stocks diffère totalement par rapport à l'année précédente. En 2022 il s'agit du prix d'achat d'un véhicule d'avant-guerre acquis en pièces détachées, mais complet, qui devrait être revendu en l'état, son remontage n'apportant que peu de création de valeur. En 2021 il s'agissait du coût de revient de la restauration de la Dyane en attente d'être vendue.

Au passif les produits perçus d'avance 2021 concernaient les acomptes reçus des participants au rallye/séjour « Bretagne ». Ils ont été rapportés au compte de résultat en 2022 en couverture des dépenses engagées pour cet événement.

Au passif également, le total des réserves progresse d'un coefficient 2,2.

Ces réserves sont constituées pour un peu plus de la moitié par de la trésorerie, situation rassurante pour la réalisation du budget 2023 bien que le solde des disponibilités bancaires se tasse de 1 694,68 € au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

3.2 Sur le compte de résultat

Passage du résultat comptable à la variation de trésorerie

Résultat comptable 2022		6 830,78 €
Produits 2022 sans flux 2022		
Acomptes reçus en 2021 pour séjour Bretagne 2022	7 033,79 €	-
Valeur activée au titre de l'avancement 402	5 250,00 €	-
Charges 2022 sans flux 2022		4 758,33 €
Facture non parvenue au 31/12/2022	616,00 €	
Dépenses 2021 restauration Dyane différées en 2022	1 786,95 €	
Acompte donné en 2021 pour séjour Bretagne 2022	2 355,38 €	
Variation de stock avec flux en 2022		- 1 000,00 €
Achat 2022 véhicule à remonter avant vente	1 000,00 €	
Total		- 1 694,68 €
Variation de trésorerie 2022 - 2021		- 1 694,68 €

Sous le format comptable imposé pour les demandes de subvention le compte de résultat de RETROCHAP est présenté en € dans le tableau qui suit sans qu'il reflète l'image financière des différentes activités.

CHARGES	Budget initial 2022	réel fin 12/2021	Réel 2022	PRODUITS	Budget initial 2022	réel fin 12/2021	Réel 2022
60 - ACHATS	15650,00	10769,72	15790,77	70 - VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	48585,00	14459,83	40155,39
Achats matières et fournitures	13361,95	7466,65	10259,31	P Ventes, produits finis, prestations de sce	48585,00	14459,83	40155,39
Autres fournitures	2288,05	3303,07	5531,46	73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION			
61 - SERVICES EXTERIEURS	2375,00	2497,99	3416,12	P Dotations et produits de tarification			
Locations	800,00	660,00	909,50	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4650,00	1410,00	3650,00
Entretien et réparation	100,00	1172,60	1786,95	P Subventions d'Etat	2000,00		2000,00
Assurance	1175,00	665,39	621,67	P Subventions Région			
Documentation	300,00		98,00	P Subventions Département	1500,00		1000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	44380,00	10136,17	33026,66	P Subventions commune	650,00	300,00	650,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires	39750,00	7860,00	28283,38	P subvention fonds Européens			
Publicité, Publications	3100,00	1527,88	3189,08	P Subventions Emplois aidés			
Déplacements, missions	960,00	269,58	868,39	P Subventions publiques autres			
Services bancaires, autres	570,00	478,71	685,81	P Subventions privées	500,00	1110,00	
63 - IMPÔTS ET TAXES	180,00	168,66	253,70				
Impôts taxes sur rémunérations				75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4350,00	3405,00	4460,00
Autres impôts et taxes	180,00	168,66	253,70	P Cotisations des Adhérents	4050,00	3205,00	4360,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL				P Dons reçus	300,00	200,00	100,00
Rémunération des personnels				P Produits financiers	50,00	52,68	99,41
Charges sociales				P Produits exceptionnels	5500,00	2513,95	10750,00
Autres charges de personnel				P Transfert de charges	450,00	260,23	803,23
Autres charges de gestion courante			100,00	P Report de ressources non utilisées			
Charges financières							
Charges exceptionnelles	1000,00	928,39	500,00				
Dotation aux amortissements							
TOTAUX	63585,00	24500,93	53087,25	TOTAUX	63585,00	22101,69	59918,03
RESULTAT EN EXCEDENT			6830,78	RESULTAT EN DEFICIT		2399,24	
TOTAUX	63585,00	24500,93	59918,03	TOTAUX	63585,00	24500,93	59918,03

La traduction financière synthétique des activités de RETROCHAP ressort en revanche dans les tableaux suivants présentés au regard du budget adopté par l'Assemblée Générale de février 2022.

Résultat par activités	Budget 2022 charges	Réel 2022 charges	Budget 2022 produits	Réel 2022 produits	Budget 2022 résultat	Réel 2022 résultat
Fonctionnement général	7 663,05 €	6 535,01 €	6 825,00 €	6 131,13 €	-838,05 €	-403,88 €
Rassemblements de véhicules anciens	1 800,00 €	3 809,01 €	4 200,00 €	5 905,60 €	2 400,00 €	2 096,59 €
Restauration de véhicules d'époque	10 236,95 €	9 777,93 €	5 500,00 €	11 040,51 €	-4 736,95 €	1 262,58 €
Organisation de rallyes champêtres	36 100,00 €	28 886,41 €	36 100,00 €	29 454,79 €	0,00 €	568,38 €
Organisation de manifestations locales	7 785,00 €	3 878,89 €	6 010,00 €	3 636,00 €	-1 775,00 €	-242,89 €
Hors activité yc investissements	0,00 €	200,00 €	0,00 €	- €	0,00 €	-200,00 €
Subventions	0,00 €	- €	4 950,00 €	3 750,00 €	4 950,00 €	3 750,00 €
TOTAUX ACTIVITE	63 585,00 €	52 887,25 €	63 585,00 €	59 918,03 €	0,00 €	7 030,78 €
TOTAUX yc hors activité	63 585,00 €	53 087,25 €	63 585,00 €	59 918,03 €	0,00 €	6 830,78 €

Par rapport au budget, nécessairement projeté en situation d'équilibre, il convient de remarquer que les subventions reçues en 2022 représentent 6,2 % du total des produits contre 7,8 % inscrits au budget. L'écart en valeur, soit 1 200 € concerne pour 500 € la subvention attribuée par le département du Loiret et pour 700 € des subventions espérées de

partenaires privées dans le cadre du salon des métiers de la restauration des véhicules d'époque.

Sur un autre plan il est possible de noter l'excédent qui ressort de l'activité de restauration de véhicules d'époque alors que le budget 2022 tablait avec prudence sur un habituel déficit sans prise en compte d'une quelconque valeur estimative de la 402 en son état d'avancement de fin d'année, donc sans anticipation des résultats de l'expertise effectivement réalisée.

En détail analytique par dossier le compte de résultat 2022 s'établit comme suit :

CHARGES	REEL 2022	Budget 2022 AG	PRODUITS	REEL 2022	Budget 2022 AG
4cv	- €	- €	4cv	- €	- €
Dyane	1 989,11 €	1 936,95 €	Dyane	5 500,00 €	5 500,00 €
Achat matériel	825,09 €	338,05 €	Achat matériel	- €	- €
Achats intendance	952,91 €	- €	Achats intendance	- €	- €
Assurances et cotisations	719,67 €	800,00 €	Assurances et cotisations	124,72 €	150,00 €
Auvergne /Bretagne	15 980,68 €	19 000,00 €	Auvergne /Bretagne	15 993,79 €	19 000,00 €
Bourses de Baule et autres	24,00 €	50,00 €	Bourses de Baule et autres	150,00 €	150,00 €
Bourse exposition	- €	75,00 €	Bourse exposition	373,00 €	300,00 €
Buffet AG	1 475,38 €	1 900,00 €	Buffet AG	1 493,00 €	2 200,00 €
Communication	1 972,48 €	1 500,00 €	Communication	- €	- €
Cotisations adhérents	- €	- €	Cotisations adhérents	4 360,00 €	4 050,00 €
Divers	621,36 €	100,00 €	Divers	- €	- €
Fête du Pont	151,34 €	100,00 €	Fête du Pont	880,00 €	900,00 €
Fonctionnement	1 341,80 €	2 780,00 €	Fonctionnement	99,41 €	425,00 €
Fournitures 402	620,44 €	- €	Fournitures 402	60,51 €	- €
Fournitures Dyane	- €	- €	Fournitures Dyane	- €	- €
Frais et incidents bancaires	238,80 €	145,00 €	Frais et incidents bancaires	54,00 €	- €
Loto - Galette	- €	700,00 €	Loto - Galette	- €	1 050,00 €
Loyers local Baccon	660,00 €	750,00 €	Loyers local Baccon	180,00 €	- €
Rallye des Joncquilles	2 228,62 €	2 450,00 €	Rallye des Joncquilles	2 497,00 €	2 450,00 €
Rallye des lumières	2 395,22 €	2 000,00 €	Rallye des lumières	2 611,00 €	2 000,00 €
Rallye du muguet	1 588,57 €	2 450,00 €	Rallye du muguet	1 832,00 €	2 450,00 €
Val So Beau	1 678,26 €	400,00 €	Val So Beau	1 515,00 €	400,00 €
Rallyes Petite Reine et Rétrochap'Elles	1 239,13 €	1 750,00 €	Rallyes Petite Reine et Rétrochap'Elles	1 224,00 €	1 750,00 €
Rallye Avant-guerre	1 290,66 €	2 450,00 €	Rallye Avant-guerre	1 222,00 €	2 450,00 €
Rallyes d'automne	2 485,27 €	4 900,00 €	Rallyes d'automne	2 560,00 €	4 900,00 €
Rallyes promenades	- €	700,00 €	Rallyes promenades	- €	700,00 €
rdv mensuels	3 432,43 €	1 800,00 €	rdv mensuels	5 905,60 €	4 200,00 €
Restauration véhicules autres	- €	2 150,00 €	Restauration véhicules autres	- €	- €
Restauration 402	5 665,44 €	5 500,00 €	Restauration 402	5 250,00 €	- €
Salon des métiers	3 041,27 €	6 560,00 €	Salon des métiers	1 930,00 €	3 310,00 €
Sortie Rétromobile	469,32 €	300,00 €	Sortie Rétromobile	353,00 €	300,00 €
Subvention autre	- €	- €	Subvention autre	100,00 €	800,00 €
Subvention CD 45	- €	- €	Subvention CD 45	1 000,00 €	1 500,00 €
Subvention Région Centre	- €	- €	Subvention Région Centre	- €	- €
Subvention FDVA	- €	- €	Subvention FDVA	2 000,00 €	2 000,00 €
Subvention La Chapelle	- €	- €	Subvention La Chapelle	650,00 €	650,00 €
TOTAUX CHARGES	53 087,25 €	63 585,00 €	TOTAUX PRODUITS	59 918,03 €	63 585,00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	6 830,78 €				
TOTAL	59 918,03 €				

3.3 Sur la résistance économique

Les années 2020 et 2021 ont montré combien un arrêt prolongé des activités était préjudiciable pour l'économie des associations dont tout ou partie des recettes ont été amputées.

Au cas particulier de Rétrochap l'absence de recettes sans qu'une réduction, voire une absence de charges vienne en compensation s'identifie à trois niveaux principaux :

- L'impossibilité de tenir buvette lors des rassemblements mensuels de véhicules.
 - o En raisonnant en marge nette, cela représente un risque annuel de 2 200 €
- L'impossibilité de tenir des manifestations locales comme annuellement la fête du Pont ou une bourse d'échanges de pièces détachées.
 - o Il est possible d'estimer le manque à gagner à 1 500 €
- La diminution du nombre des adhérents éventuellement liée à la réduction imposée des activités
 - o Sur la base de 50 % des cotisations annuelles, le risque ressort à 2 200 €

Bien d'autres circonstances externes peuvent amener une réduction des ressources, par exemple l'impossibilité pour une collectivité de poursuivre le subventionnement de l'association.

Cependant en imaginant dans un scénario alarmiste la cascade, dans un même temps, des trois risques énumérés plus haut, l'impact pour Rétrochap pourrait s'estimer à près de 6 000 € et se traduirait par une perte d'environ 90 % de la trésorerie. Il faudrait alors réaliser une partie des actifs constitués de véhicules restaurés ou à restaurer, valorisés au 31 décembre 2022 à 6 250 €, sachant que ces actifs ont une liquidité aléatoire. Différer un peu le rythme des restaurations en cours pourrait également constituer un levier temporaire.

Comme indiqué précédemment, il s'agirait d'un scénario très dégradé s'entendant sur une durée limitée dans un contexte où beaucoup d'associations seraient touchées, souvent plus encore que Rétrochap. Il est important de noter que même au terme d'un tel scénario Rétrochap trouverait la ressource de reprendre et de poursuivre ses activités.

Madame Catherine LAPEYRONNIE, vérificateur aux comptes, propose, après avoir mené sa mission de vérification, d'approuver les comptes de l'année 2022 présentant un résultat excédentaire de 6 830,78 €.

Le Trésorier
Arthur AGOGUE